

# LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Prairial, an VII.



*Présent fait par l'impératrice de Russie au prince Ferdinand de Wurtemberg. — Grande mésintelligence entre le roi de Prusse et l'empereur de Russie. — Texte de la capitulation de Peschiera. — Opinion des Anglais sur la destination de notre flotte. — Bruit de la rentrée des Français à Milan. — Arrivée au directoire exécutif d'un courrier apportant des nouvelles de l'armée d'Orient.*

## ITALIE.

*Naples, le 2 floréal.*

Depuis la découverte du complot tramé pour opérer une contre-révolution, tout est tranquille ici.

Les Anglais continuent à infester nos côtes; notre flotille de barques canonnières écarte les frégates anglaises qui veulent approcher. On a formé une nouvelle batterie entre Baja & Pozzolo, dans un endroit qui domine la station des vaisseaux anglais. Elle est gardée par la garde nationale. On forme une autre batterie pour la défense du golfe de Salerno.

Le rappel d'une partie des troupes françaises a fait adopter un autre plan d'opérations militaires. Le général Pignatelli a suspendu son départ pour la Calabre, qui est toujours ravagée par des hordes de rebelles. Nos troupes se porteront dans la Pouille, pour achever de soumettre les insurgés. Les villes de Carbonara & della Rocca, ont été obligées de se rendre aux patriotes napolitains.

Le citoyen Haran vient d'arriver ici en qualité d'agent maritime, & le contre-amiral Renaudin est venu remplacer l'amiral Pléville, qui est parti pour Paris. Ces dispositions du gouvernement français servent aux conjectures de nos politiques.

## POLOGNE.

*Lemberg, le 1<sup>er</sup> Floréal.*

La marche des troupes russes a été retardée par le mauvais tems. La première colonne est arrivée hier à Gaia, village situé à six lieues d'ici; elle doit y rester jusqu'à ce que les autres colonnes, dont elle a été séparée par la rupture des digues d'un étang, aient atteint les stations déterminées.

Le corps de Condé, qui doit s'avancer par la Silésie, a reçu ordre de suspendre sa marche jusqu'à ce que les colonnes russes aient dépassé Lemberg.

## AUTRICHE.

*Vienne, le 19 floréal.*

La gazette de la cour annonce en ces termes le départ de la princesse de France. « Samedi matin, cette princesse, accompagnée de la comtesse de Chanclos & de sa suite, est partie pour Mittau en Courlande, où se trouve la cour française, pour se marier avec le duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois ».

La même gazette contient le rapport officiel des événements militaires sur l'Adda, du 5 au 9 floréal, & la capitulation du général Serrurier & d'un corps de troupes à ses ordres le 9 de ce mois.

Le retour de notre négociateur, M. de Dietrichstein, nous a convaincus que la cour de Berlin persistoit dans son système de neutralité. On prétend même qu'elle travaille à opposer à la quadruple alliance une coalition de puissances neutres & même ennemies des cours impériales.

L'impératrice de Russie a envoyé au prince Ferdinand de Wurtemberg, son frère, qui sert actuellement dans l'armée autrichienne, un présent de 120,000 ducats pour les frais de son équipage de campagne.

## PRUSSE.

*Berlin, le 21 floréal.*

Les difficultés de notre cabinet avec celui de Pétersbourg paroissent prendre chaque jour un caractère plus sérieux. Paul I<sup>er</sup> ne dissimule plus le projet d'entraîner la Prusse dans la nouvelle coalition, & demande cent mille hommes pour lesquels l'Angleterre offre des subsides considérables. Malgré les menaces dont il accompagne ses instances réitérées, notre gouvernement est plus que jamais déterminé à ne pas dévier du système de neutralité qu'il a adopté; mais il se tient en mesure contre les tentatives que la Russie pourroit faire sur le nord de l'Allemagne. Les régimens qui sont dans la Vieille-Marche, & qui ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher, sont destinés pour Hambourg, où ils se rendroient, dès que cette ville seroit sérieusement menacée: & comme on ne doute plus aujourd'hui que la flotte qui s'arme dans les ports de la Russie ne soit destinée pour la mer Baltique, les troupes qui étoient dans la Prusse orientale ont été considérablement augmentées.

## ALLEMAGNE.

*Augsbourg, le 20 floréal.*

La citoyenne Campetti, surnommée Mattei, femme du citoyen Cortesi, officier au service de la république française, a été arrêtée à Brescia pour ses opinions démocratiques, & conduite le 7 floréal à Vérone, où elle a d'abord été détenue dans le palais Duri, puis ensuite enfermée dans les prisons publiques.

Les dernières lettres de Vérone, en date du 16 de ce mois, disent que le quartier-général de l'armée impériale étoit à Pavie, & que l'avant-garde s'étendoit jusques près de Novare & de Tortone.

*De Stutgard, le 26 floréal.*

On commence déjà à organiser le contingent du cercle de Souabe; cependant le duc de Wurtemberg & le margrave de Bade se refusent à fournir des troupes.

On a célébré le 21 à Stockach, par une triple décharge

d'artillerie & de mousqueterie, les succès de l'armée impériale en Italie.

Le 23, les différens corps de troupes aux ordres de l'archiduc, se sont mis en mouvement de toutes parts pour se porter vers le Rhin suisse, principalement aux environs de Schaffhouse.

Une dépêche du général Kray à l'archiduc Charles, datée de Castelnuovo le 19 floréal, annonce que le 16 après midi la forteresse de Peschiera fut sommée de nouveau; & comme la réponse ne fut pas satisfaisante, on ouvrit le soir même les tranchées; mais à la nuit il arriva un parlementaire avec des propositions pour une capitulation, qui fut conclue en ces termes :

*Articles de la capitulation que l'adjudant-général Coutheaux a proposés au nom de la garnison de Peschiera, en suite d'une résolution prise en conseil de guerre, le 16 floréal, au 7 de la république française.*

Art. I. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, ainsi que tout ce qui appartient à l'armée française.

*Réponse.* Les troupes étrangères (non françaises) pourront retourner librement dans leurs foyers.

II. Aussitôt après la signature de la présente capitulation, la garnison sortira de la forteresse avec armes & bagages, drapeaux déployés, tambour battant & mèche allumée, précédée de quatre canons, pour se rendre le plutôt possible, sous escorte, au premier avant-poste français.

*Rép.* La garnison sortira demain à huit heures du matin par la porte de Brescia, déposera les armes près du couvent des capucins, & sera conduite par le chemin le plus court au premier avant-poste français; mais elle ne pourra servir pendant six mois, à dater de la capitulation, contre S. M. I. ni ses alliés. On évacuera aux troupes impériales la porte de Vérone; & à deux heures après-midi, la garnison abandonnera la partie de Peschiera qui est sur la rive gauche du Mincio.

III. Les malades qui ne peuvent supporter le transport resteront jusqu'à leur entière guérison, & seront compris dans l'article précédent. On fournira aussi des voitures pour transporter ceux qui pourront l'être.

*Rép.* Accordé.

IV. Les officiers & tous ceux qui sont à leur service, pourront emmener leurs équipages, voitures, chevaux, & autres effets à eux appartenans.

*Rép.* Accordé, en se conformant au règlement.

V. Les effets ne seront point visités, & l'on fournira des voitures pour transporter les effets dont les propriétaires n'ont pas les fourgons nécessaires.

*Rép.* Accordé, comme à l'article précédent.

VI. Les habitans ne seront point inquiétés, soit pour avoir servi l'armée française, soit pour raison de leurs opinions politiques & religieuses.

*Rép.* Comme cet article n'est pas de la compétence du militaire, il en sera référé au gouvernement.

VII. S'il survient quelques difficultés concernant les présens articles entre la république française & S. M. l'empereur, elles seront réglées d'après toutes les règles de la justice.

*Rép.* On peut se reposer à cet égard sur la loyauté, la franchise & la justice des troupes autrichiennes.

VIII. Le gouvernement autrichien garantira seul la présente capitulation.

*Rép.* Cela s'entend de soi-même.

*Article additionnel.* On livrera gratuitement tous les plans, munitions, artillerie, objets de marine, provisions de toute espèce, & tout ce qui appartient à la nation.

Fait & signé sous les murs de Peschiera, le 17 floréal, ou 6 mai.

Signé, l'adjudant-général COUTHEAUX; le comte de SAINT-JULIEN, général de S. M. I.

Approuvé. Signé; le baron KRAY, général feldzeugmeister.

## A N G L E T E R R E.

Londres, le 24 Floréal.

Au milieu des versions faites sur la destination de la flotte française, on a remarqué celle qui la faisoit passer au cap de Bonne-Espérance, & de-là dans la mer Rouge, où elle devoit prendre Buonaparte & son armée, aller ensuite le débarquer sur les terres de Typoo-Saib. Voilà pour la flotte; & quant au général, dès son arrivée il joignoit ses troupes à celles de Typoo, s'avançoit sur nos terres, battoit nos troupes, s'emparoit de nos comptoirs, & ruinoit le commerce anglais.

Le lord Elgin, qui s'attend à avoir une mission à Constantinople, se propose de parcourir les îles Grecques, & d'en donner ensuite à l'Europe une description beaucoup plus exacte que celles données jusqu'à ce jour. A cet effet, il a invité plusieurs artistes célèbres à l'accompagner dans ce voyage, s'il a lieu. Hommène, dit-on, entre autres, deux des plus fameux peintres-dessinateurs de Londres.

Les volontaires de Lancashire, au nombre de onze cents hommes, sous le commandement du lord Gray, se sont embarqués il y a quelques jours pour l'Irlande.

On mande de Falmouth qu'on a distribué à plus de mille soldats qui se trouvent dans cette ville & dans les environs, beaucoup de balles & de cartouches, & qu'on leur a donné l'ordre de se tenir prêts au premier signal.

On mande de Barcelonne que le prince de la Paix; sa femme & le marquis de Branciforte, ci-devant vice-roi du Mexique, ont fait un don patriotique de cinq millions de piastres à l'état.

## REPUBLIQUE HELVETIQUE.

*Extrait d'une lettre du quartier-général de Zurich, du 27 floréal.*

Depuis ma lettre du 24, nous avons appris que l'ennemi avoit forcé les positions de notre armée chez les Grisons, et s'étoit emparé de Coire, de Maysfeld et de plusieurs autres postes. Il doit ce succès à la supériorité du nombre et à sa nouvelle manière de faire la guerre. Il a adopté, à peu de choses près, notre tactique militaire. Comme nous, il marche sans tentes ni bagages, et l'archiduc est parvenu à forcer les officiers à se tenir au même rang de bataille que les nôtres.

Il est certain qu'un grand nombre de renforts ont été envoyés de France en Italie où ils arriveront bientôt, s'ils n'y sont pas déjà parvenus. Il ne peut tarder à y avoir du nouveau.

L'archiduc a détaché un corps vers Manheim. On lui suppose l'intention de vouloir passer le Rhin du côté de Philipsbourg.

Du côté de Schaffhouse, il se tient sur la réserve. Tout est campé, il a établi vedettes sur vedettes, dans la crainte où il est que nous ne passions le Rhin. Il craint d'être surpris.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 1<sup>er</sup> prairial.

Le général Legrand n'est pas desilué, comme le bruit en avoit couru; il est dans notre ville, pour se guérir de la jaunisse: dès qu'il sera rétabli, il reprendra le commandement sur la rive droite du Rhin, & le général Klein, qui le remplace provisoirement, reprendra alors le commandement de la cavalerie de l'armée du Danube. La plus grande partie de cette cavalerie s'est rapprochée de Bâle, où se rassemble un nombreux corps de troupes.

Le général Sajoit-Suzanne, qui se trouve ici depuis quelque tems, & qui avoit donné sa démission de général à l'armée d'Italie, va partir pour la Suisse, où il prendra un commandement à l'armée du Danube.

On étend les fortifications de Kehl avec beaucoup d'activité. Beaucoup de paysans, ainsi que quatre hommes de chaque compagnie de notre garde nationale, y travaillent continuellement. On établit une grande redoute à Neumiehl, près de Kehl.

Toute l'armée du prince Charles s'est concentrée sur le Rhin dans la Haute-Souabe; le principal corps d'armée est posté dans les environs de Schaffhouse. Cependant on ne croit pas que ce général veuille tenter quelque entreprise contre la Suisse: son plan paroît être de pénétrer en Helvétie avec l'armée du Tyrol, par le pays des Grisons, & de faire passer le Rhin à son armée, à mesure que celle du Tyrol avanceroit en Suisse. Mais toutes les mesures sont prises pour bien le recevoir.

Une nouvelle armée russe est, dans ce moment, en marche par la Hongrie & la Moravie. On assure qu'une partie doit renforcer l'armée du prince Charles, & l'autre se rendre en Italie.

Paris, le 3 prairial.

Le bruit s'est répandu ce soir, que notre armée d'Italie, après avoir remporté une victoire complète sur les autrichiens & les russes, est rentrée à Milan, & que le directoire cisalpin y a été réinstallé sur-le-champ. On cite à l'appui de cette assertion une lettre écrite de Chambéry, en date du 27 floréal, au secrétaire du ministre des relations extérieures, par le citoyen Masset, commissaire du directoire dans le Piémont.

— Les dernières lettres de Suisse parlent aussi d'une affaire presque générale et très-importante, sur tous les postes des Grisons; on n'en savoit pas encore l'issue.

— Il est arrivé, décadi dernier, à Paris, un courrier qui a quitté Buonaparte à Jérusalem même, le 22 pluviôse. Les dépêches qu'il a apportées avoient été envoyées au gouvernement, il y a quelque tems, parce qu'il a été obligé de faire sa quarantaine en arrivant à Toulon. Il est venu sur un aviso, qui a échappé par une sorte de miracle.

A son départ, Buonaparte se portoit à merveille. L'armée étoit dans le meilleur état; elle avoit très-peu souffert des maladies & du climat, & s'élevoit à environ 100 mille hommes par les recrues qu'elle avoit faites dans ces contrées. Berthier avoit été presque sourd pendant environ trois mois; mais il étoit entièrement rétabli.

Buonaparte étoit puissamment secondé par un nommé Barthélémi, ancien chef de mamelucks, homme actif, entreprenant, & jouissant, parmi les Grecs sur-tout, de la plus grande influence.

Notre cavalerie présentoit un magnifique spectacle; elle étoit toute montée de chevaux arabes. Enfin tout annonçoit

une conquête déjà affermie; de manière que les coalisés eussent tenté de vains efforts pour nous en chasser, quand même l'heureux passage de notre escadre dans la Méditerranée ne nous eût pas offert mille moyens nouveaux de porter à Buonaparte les secours & les renforts dont il pourroit avoir besoin.

— Scherer a écrit aujourd'hui au directoire une lettre dans laquelle il le remercie de la nouvelle marque de confiance qu'il lui a donnée en le nommant inspecteur général des troupes françaises en Hollande, & où il le prie de lui permettre de ne point accepter. Il ajoute qu'étant outrageusement calomnié comme ministre & comme général, il doit à son pays, à son honneur & à sa probité attaqués, une justification complète des inculpations graves accumulées sur sa tête. Il annonce en conséquence que le compte public de sa gestion pendant les cinq premiers mois de l'an 7, sera mis sous les yeux du directoire, & qu'il sera appuyé de toutes les pièces justificatives qui peuvent en assurer la véracité & l'authenticité.

— C'est décidément à Grenoble que sera jugé le général Championnet; le citoyen Blaue, son défenseur officieux, vient de repartir pour cette ville.

— Le citoyen Rigault, ex-accusateur public, a été installé le 2 de ce mois au tribunal civil de la Seine, & hier, au tribunal criminel, en sa nouvelle qualité de commissaire du directoire près les tribunaux civil & criminel de ce département.

— Le directeur du jury a fait arrêter, le 29 floréal, & renfermer à la Force, le citoyen Decamps, préposé à la barrière des Amandiers. Il est prévenu de s'être rendu coupable de prévarications.

— Joseph Neys, âgé de 42 ans, médecin, demeurant à Maëstricht, a été enfermé au Temple, le 2 prairial, par ordre du gouvernement.

— On a arrêté, avant-hier, dans une des maisons de jeu du palais Egalité, un homme qui plaçoit sur le tapis de fausses pièces d'or.

— La commission militaire de la 17<sup>e</sup> division a condamné à la peine de mort Pierre Pabot, âgé de quarante-trois ans, ci-devant sous-aide-major du guet à Dijon, convaincu d'émigration & de contravention à la loi du 19 fructidor an 5.

— Trente otages piémontais sont arrivés à Lyon, le 28 floréal. Il y a parmi eux des militaires, des négocians, des présidens, des ecclésiastiques & des ministres de la ci-devant cour de Turin. Ils vont à Dijon.

— Le courrier d'Aix à Nice a été attaqué, le 17 floréal, à dix heures & demie du soir, entre le Luc & Viraban, par huit coquins armés de fusils & de coutelas, qui ont pillé la voiture, le courrier & les deux passagers qui s'y trouvoient; le 19 du même mois, l'un des passagers, revenant à Aix, a failli être encore arrêté au dessus de St.-Maximen; il n'en a été garanti que par l'avis du général Pelletier, commandant de Manosque (Basses-Alpes), qui venoit de l'être lui-même à 500 pas plus loin, & qui n'avoit du son salut qu'à la vitesse de son cheval. Les brigands, au nombre de 34, parcoururent une étendue de cinquante lieues de terrain; ils sont composés en partie de réquisitionnaires bien armés, qui arrêtent journellement & en plein jour.

— Une jeune fille d'environ seize ans s'est présentée dernièrement, sous un habit d'homme, au dépôt de Trainsel, pour s'y faire enrôler comme novice. Il est d'usage que ces enrôlemens soient précédés d'une visite, pour constater la santé du récipiendaire. La jeune fille l'ignoroit. Lorsque ce

Aut son tour pour être examinées, rien ne peut exprimer son embarras ; & l'officier préposé à ces visites, lui proposa de rester auprès de sa femme, ce qu'elle a accepté avec reconnaissance.

— Le citoyen Bacher est de retour d'Anspach à Francfort. Il n'est pas encore décidé s'il s'établira à Hanau ou à Francfort, pour travailler avec la commission autrichienne à l'échange des prisonniers de guerre.

— Une lettre de Munich, du 28 floréal, dit que les Autrichiens ont dépassé la ligne de neutralité, & sont entrés sur le territoire de Hesse. On sent quel effet produit ce système violateur de tous les droits de l'Empire.

— L'électeur de Bavière, que l'Autriche voudrait entraîner dans la guerre, n'a entendu à aucune proposition, & a réclamé de la Prusse un appui, qui lui a été promis par MM. de Goertz & de Rechberg, contre les violences que la cour de Vienne pourroit tenter. M. de Goertz est ensuite parti pour Ratisbonne,

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 3 prairial an 7.

Le directoire exécutif, vu la déclaration du ministre des finances, dont la teneur suit :

Les papiers publics annoncent « que les citoyens Lanoué, Ouvrard & Barillon, ont souscrit, le 26 floréal, entre les mains du ministre des finances, vingt-quatre millions d'obligations qu'ils se sont engagés à reprendre pour comptant des fournitures dont ils sont chargés. »

Cette assertion porte sur un mensonge insigne dénué de tout fondement. C'est une manœuvre atroce dirigée contre le crédit public & particulier, jointe à celle d'une nouvelle recherche dans l'étranger par le citoyen Génissieux ; elle est l'effet d'un système dont la publicité est aussi coupable que l'invention. Signé, D. V. RAMEL.

Arrête ce qui suit :

Art. I<sup>er</sup>. Le ministre de la police générale fera, dans les vingt-quatre heures, un rapport au directoire exécutif, pour lui faire connoître le journal qui, le premier, a imaginé & publié le mensonge dénoncé par la déclaration ci-dessus. Signé, BARRAS, président.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 4 prairial.

Un secrétaire lit plusieurs adresses relatives à l'assassinat des ministres français à Rastadt. — Mention honorable.

Au nom d'une commission spéciale, Mansord fait un rapport sur la question de savoir comment doivent être assignés en requête civile les citoyens condamnés à la déportation par la loi du 19 fructidor, & dont les biens n'ont pas été confisqués : cette question à laquelle a donné lieu la pétition du citoyen Normand, a paru à la commission devoir être résolue par un ordre du jour pur & simple.

Le conseil se range de cet avis & ordonne l'impression du rapport de Mansors.

Eudes, au nom de la commission chargée d'examiner quels projets & rapports d'un intérêt général devoient être réimprimés et distribués aux nouveaux membres, propose

l'état suivant : Tous les projets relatifs à l'instruction publique ; le projet relatif aux banques ; celui relatif à l'organisation des ponts & chaussées ; le projet sur les brevets d'invention ; celui sur la reponsabilité des communes ; le projet sur la contrainte par corps ; celui sur les biens des juifs d'Avignon ; celui sur l'inscription maritime, & aussi le projet sur les comptables.

Génissieux demande l'ajournement à demain, afin de donner le tems aux inspecteurs, de savoir si l'imprimeur n'a pas un nombre suffisant de ces projets pour les nouveaux membres. — Ajourné à demain.

Le conseil a nommé le citoyen Perrin (de la Gironde) en remplacement de Pollart, qui étoit membre de la commission chargée de faire un rapport sur les élections des Bouches-du-Rhône ; & Rouvelet pour remplacer Bertrand (du Bas-Rhin), de la commission chargée d'examiner les opérations de la Liamone.

Le conseil se forme en comité secret pour les finances.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 4 prairial.

Morand propose d'approuver les opérations de l'assemblée-mère du Doubs.

Lemercier cite une foule de faits qui prouvent que dans ces deux assemblées il y a eu du trouble & des excès. Il pense que le parti le plus sage seroit d'annuler les opérations de ces deux assemblées.

Un membre est d'un avis contraire. Il soutient que l'assemblée-mère, dont la résolution valide les opérations, a procédé d'après les lois & la constitution ; que les excès dont on s'est plaint n'ont eu lieu que dans l'assemblée scissionnaire présidée par Besson, & avoient pour objet de faire nommer ce citoyen à la législature.

Le conseil approuve la résolution.

Bourse du 3 prairial.

Amsterdam.....	62, 63.	Rente provis.....	6 f. 38 c.
Idem cour.....	57 ½ à 58 ½.	Tiers cons.....	11 f., 11 f. 38 c.
Hambourg.....	194 ½, 191 ½.	Bons 2.....	1 f 3 c.
Madrid.....	.....	Bons 1.....	1 f.
Mad. effec. 15 f., 14 f. 62 c.	.....	Bons 1.....	.....
Cadix.....	.....	Bons des 6 der. mois de l'an 6,	84 f. 88 c., 85 f. 25 c.
Cad. effect. 15 f., 14 f. 62 c.	.....	Action de 50 fr. de la caisse	des rentiers..... 52 f.
Gènes.....	99, 97.	Or fin.....	106 f. 75 c.
Livourne.....	107, 106.	Lingot d'arg.....	50 f. 75 c.
Bâle.....	1 ½ bénéf.	Portugaise.....	97 f. 63 c.
Lausanne.....	½ ben.	Piastre.....	5 f. 45 c.
Milan.....	.....	Quadruple.....	82 f. 13 c.
Geneve.....	.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 20 j.	Guinée.....	26 f. 50 c.
Marseille.....	pair 20 j.	Souverain.....	35 f. 13 c.
Bordeaux.....	pair 20 j.	Esprit ½, 370 à 380 fr. — Eau-de-vie de Montpellier, 22	deg., 295 f. — Rochelle 22 d. .... — Cognac 22 d. 325 f.
Montpellier.....	pair 20 j.	— Huile d'olive, 1 fr. 33 c. — Café Martiniq, 3 f. 45 à 50 c.	— Café Saint-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. — Sucre d'Anvers,
		2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 65 c. — Savon de	Mars., 1 f. à 1 f. 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. —
		Coton des isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.	

A. FRANÇOIS.